

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 29 août 2014

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PERIODE 2015-2024 : MODALITES DE CONSULTATION DES PROPRIETAIRES FONCIERS AYANT A SE PRONONCER SUR L'AFFECTATION DU PRODUIT FERMAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 08 juillet 2014 définissant le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales, le conseil municipal décide de consulter les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la chasse par écrit.

ACQUISITION DE TERRAIN DANS L'EMPRISE DE LA RUE DES ASPERGES ET DE LA RUE DU MARECHAL LECLERC

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le terrain cadastré section AL, parcelle n° 506 d'une superficie de 1,62 ares.

EXERCICES DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

SECTION	PARCELLE	CONTENANCE
AL	574/82	172 m ²
AL	575/82	1,27 are
AL	200/82	172 m ²
AL	576/82	63 m ²
AM	295/12	3,92 ares
AB	82	288 m ²
AC	51	503 m ²
227 rue de Duttlenheim	/	272 m ²
AA	280	377 m ²

JOURNEE CITOYENNE : CONSTITUTION D'UNE COMMISSION

Le conseil municipal décide d'organiser une journée citoyenne en 2015 et de créer une commission composée de : Philippe Seyfried, Sybille Bauer, Nathalie Malhoa, Gérard Brichler, Marc Hameury, Michèle Trost, Claude Maetz.

COMPTE ADMINISTRATIF – RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTE-RENDU ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL DE L'EXERCICE 2013

Monsieur Pascal ERB, adjoint, présente au conseil municipal un rapport retraçant l'activité du SIVOM du Bassin de l'Ehn en 2013, accompagné du Compte Administratif ainsi qu'un compte rendu annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement intercommunal de l'exercice 2013.

Le Maire,
Christophe FRIEDRICH